Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260410-702026BIS-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de la convocation : 24 mars 2026** Nombre de Conseillers en exercice : **27**
**L'An deux mil vingt-six, le 30 mars à vingt heures,** le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

**Présents** : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN, Anna RUIZ

**Excusée** : Marie GALVEZ

**Secrétaire de séance** : Michèle BACHELOT

## 70/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026 COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2121-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire expose :
Le Conseil municipal est invité à désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
La CAO, dans les communes de 3 500 habitants et plus, est constituée par le maire ou son représentant, qui préside, et cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel, il ne pourra donc être apporté aucune modification à ces listes lors du vote. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires ou de suppléants à pourvoir.
Il est proposé au Conseil municipal de :
- décider la création d'une Commission d'Appel d'Offres chargée de l'examen des offres présentées en vue de la conclusion des marchés de la commune,
- désigner, à bulletins secrets, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de cette Commission d'Appel d'Offres.
Il est proposé au Conseil municipal que la désignation des membres titulaires et des membres suppléants soit réalisée à main levée.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents :**

- **ACCEPTE le vote à main levée pour la désignation des membres titulaires et des membres suppléants**

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents :**

- **DECIDE de la création d'une Commission d'Appel d'Offres chargée de l'examen des offres présentées en vue de la conclusion des marchés de la commune**

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents :**

- **DESIGNE à main levée, les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de cette Commission d'Appel d'Offres, à savoir :**
  **En qualité de titulaires :**
  1. Bruno TAKORIAN

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260410-702026BIS-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

2. Michèle BACHELOT
3. Alexis CARRIC
4. Danièle ESNAULT
5. Valérie EUN

***En qualité de suppléants :***

1. Jonathan DJAOUI
2. Carole LEGENDRE
3. Sonia TEXIER
4. Fabien ORINEL
5. François-Marie MONTGERMONT

**Pour extrait conforme**
**Certifié exécutoire**
**A Chavagne, le 31 mars 2026**

**Le Maire,**
**Thierry RENOUX**

MAIRIE DE CHAVAGNE

**La secrétaire de séance,**
**Michèle BACHELOT**